

Zeitschrift:	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
Herausgeber:	Schweizerischer Zivilschutzverband
Band:	49 (2002)
Heft:	1
Artikel:	"Le changement en soi est stabilité"
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-369466

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE LA TENTATIVE DE PRÉSERVER LE PATRIMOINE CULTUREL POUR L'ÉTERNITÉ

«Le changement en soi est stabilité»

OPFC. Cette citation du philosophe Arthur Schopenhauer (1788–1860) traduit l'impossibilité de préserver pour toujours l'état actuel des choses! Un fait dont il convient de tenir compte dans la protection des biens culturels, en particulier lorsqu'il s'agit de fabriquer des microfilms et des documentations de sécurité concernant des objets précieux. Dans l'Emmental, la Confédération possède ses propres archives destinées aux microfilms.

La découverte de témoignages culturels anciens ne cessera de nous fasciner - et ce ne sont pas les exemples qui font défaut: des dessins rupestres d'Altamira, de Lascaux ou dans le Carschenna, aux Grisons, en passant par les hiéroglyphes égyptiens et les écritures sumériennes cunéiformes, jusqu'aux inscriptions grecques et romaines. Aujourd'hui encore, bon nombre de ces témoignages peuvent être déchiffrés, même s'il en coûte parfois. Il y a quelques semaines seulement, des archéologues français ont découvert en Dordogne des gravures rupestres datant vraisemblablement de 30 000 ans¹.

La société d'information moderne en rapide mutation

Pour l'instant, les médias modernes ne peuvent que rêver d'une durée de vie aussi prolongée. Dans un article récent, le journal-

liste Dominique Landwehr a rappelé que, à l'heure actuelle déjà, «10 à 20% des données concernant l'espace interstellaire, obtenues grâce aux sondes Viking de la Nasa dans les années 60 [du 20^e siècle], sont devenues illisibles». «Aucun support de mémorisation numérique ne peut sauvegarder des données pendant plus de quelques décennies», conclut-il sans illusion.²

Certes, nous sommes actuellement capables de numériser et d'enregistrer des quantités impressionnantes de données. Mais pour les conserver à long terme, il est indispensable de les recopier à intervalles relativement courts et de les adapter aux besoins des dernières nouveautés de l'électronique. Là encore, il semblerait que la citation de Schopenhauer se confirme. En fait, la question est loin d'être résolue, notamment en raison de l'absence de normes. Aussi la Section de la protection des biens culturels de l'OPFC a-t-elle, sous forme de mandat de recherche, confié l'élaboration d'un projet intitulé «Nouvelles technologies et biens culturels» (disponible sur l'internet en tant que fichier pdf)³, qui sera approfondi durant l'année en cours.

Archivage des microfilms de la Confédération à Heimiswil

Pour l'heure et eu égard aux remarques préalables, le microfilm, d'une durée de vie supérieure à 100 ans (dans des conditions

optimales, on l'estime même jusqu'à 500 ans!), demeure le support de sauvegarde le plus fiable.

Selon la loi et l'ordonnance sur la protection des biens culturels en cas de conflits armés (LPBC 1966, OPBC 1984), les principaux biens culturels doivent être conservés «... sur microfilm ou sur d'autres supports de données» (art. 11¹ OPBC). A cet effet, la Confédération peut accorder aux cantons des subventions calculées en fonction de leur capacité financière.

Les microfilms sont gardés en lieu sûr, soit dans la grotte Ried à Heimiswil. Cette ancienne carrière de grès du 17^e siècle, exploitée à des fins militaires de 1949 à 1969, sert depuis 1982 d'archives pour les microfilms de la protection des biens culturels. A l'intérieur de la grotte se trouve un abri climatisé (10°C, 35% d'humidité) dont la capacité permet de stocker près de 100 000 microfilms. Pour l'instant, quelque 48 000 films y sont entreposés. Pour faire face aux futurs besoins en matière, il est probable qu'il faille construire un deuxième abri aux alentours de 2008. Quant à savoir si, à ce moment-là, il existera déjà un support d'enregistrement numérique à durée de vie prolongée, la question demeure ouverte. Pour l'instant, le microfilm, qui a fait ses preuves pendant plus de 100 ans, conserve sa fonction de support idéal qui, à tout moment, peut être converti en informations numériques.

¹ (ap) Recherche archéologique en France: NZZ, 6.7.2001, n° 154, p. 56.

² Landwehr Dominik 2001: Pas encore de Backup pour l'éternité, InfoWeek 14/2001.

³ www.zivilschutz.admin.ch/d/kgs/Publikationenindex.htm



Dans une antichambre, les microfilms sont examinés, enregistrés, classés et entreposés.